



Notre-Dame Perrier

Châlons le 31/05/2021

Chers parents,
Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-après quelques informations faisant suite à vos questions :

- Les bulletins scolaires seront visibles sur Pronote au 14/06 pour les élèves de 3°, au 25 juin pour les autres niveaux.
- Le terme redoublement est remplacé par le terme « maintien en classe de ... ». Cette demande fait l'objet d'un RDV avec le chef d'établissement.
- Les dates des commissions d'appel vous seront communiquées par le biais de Pronote.
- La journée d'immersion initialement prévue pour les nouveaux élèves de 6° **le vendredi 11 juin est reportée (date à venir si accord de l'ARS)**. Les élèves actuels auront donc cours normalement ce jour-là.
- Les élèves ont demandé à pouvoir réutiliser les tables de tennis de table, cette demande leur a été accordée à la condition qu'ils amènent leur **propre** raquette et qu'ils ne la prêtent pas à leurs camarades. Seul un joueur peut toucher la balle, désinfection des mains avant et après le jeu.
- Il en est de même pour le foot à la seule différence que l'établissement prête le ballon, celui-ci ne sera touché que par un joueur et désinfecté avant et après chaque partie.
- Nous félicitons tous les élèves qui ont participé au concours national de la résistance et déportation pour leur réussite plus leur sélection au jury académique. Bravo à eux et à leur enseignant !
- Les résultats d'affectation en lycées publics pour les élèves de 3^e seront distribués par le secrétariat à la fin de la dernière épreuve du brevet, soit le mardi 29 juin 2021. (Lieu de retrait contre émargement = cour principale).

Pour rappel :

Les élèves doivent-ils porter des masques ?

1/ Pour les élèves en école élémentaire, en collège et en lycée, le port du masque chirurgical ou grand public ayant une capacité de filtration de 90% (ancien masque grand public de catégorie1) **est obligatoire dans les espaces clos comme dans les espaces extérieurs de l'établissement scolaire**. Compte tenu de l'apparition de variantes du SARS-CoV-2 potentiellement plus transmissibles, **seuls les masques chirurgicaux ou les masques grand public ayant une capacité de filtration de 90 %** (ancien masque grand public de catégorie 1) peuvent être portés. Dans la mesure du possible, il est conseillé de porter un masque chirurgical ou un masque normé par l'Education Nationale. Le masque est toujours à changer toutes les 4 heures.

2/ Les gestes barrières (se laver très régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter, saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades) doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde.

Le lavage des mains est essentiel. L'utilisation de sèche-mains électrique n'est aujourd'hui pas proscrite par les autorités sanitaires.

3/ les conseils de classe se tiendront encore en distanciel pour ce dernier trimestre.

4/Une gourde pour l'eau est toujours d'actualité si vous le souhaitez pour votre enfant au self ou pendant les récréations. (Merci pour votre aide).

5/ **La fin des cours** est fixée au :

- Mardi 22/06 pour les élèves de 3° à 15h35
- Mercredi 23/06 pour les élèves de 6°/5°/4°.
-

6/ **Lundi 14/06 : oral du DNB pour les élèves de 3° ;** journée banalisée. **Les élèves de niveaux 6/5/4 sont libérés de cours.**

En espérant avoir répondu à vos attentes,

Je vous prie de croire, chers parents, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre entier dévouement au service des enfants qui nous sont confiés.

Bien sincèrement.

Marie-Dominique DELMAS
Chef d'établissement coordinateur de
l'ensemble scolaire des Récollets